



COMPIÈGNE, le 2 Mai 2023

CABINET DU MAIRE
Tél. : 03 44 40 72 48

Réf. : JdM/SC
n°128/2023

Objet : Fête Jehanne d'Arc 2023

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux cérémonies de la FETE JEHANNE D'ARC qui seront célébrées le :

Dimanche 21 Mai 2023 :

10h00 - **Messe solennelle en l'église Saint Jacques** en présence de tous les costumés et des Villes Johanniques

11h30 - Départ du cortège officiel

11h45 - **Statue de Jeanne d'Arc - place de l'Hôtel de Ville**

Dépôt de gerbes par : - Le Sous-préfet de Compiègne
- La Ville de Compiègne
- Les Compagnons de Jehanne

12h15 - **Inauguration du Marché Médiéval - Réception au Parc Songeons**

16h00 - Présentation des pièces de l'armure de Jehanne et accueil des enfants

17h00 - Départ du Parc Songeons du grand défilé historique à travers le marché médiéval et les rues de Compiègne

17h30 - « **Adieu à Jehanne** » au Pont de Saint-Louis par les **Cornemuses de Verberie**

17h45 - **Dépôt de gerbes à la Statue Equestre**

18h30 - Présentation sur la pelouse centrale du Parc Songeons, en présence de Jehanne, des élus de Compiègne en costume et des Compagnons de Jehanne de toutes les villes Johanniques présentes, les Compagnies, les Associations, les animateurs, les bénévoles...

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Très cordialement,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI,
Sénateur honoraire de l'Oise

Comité de Coordination :
Rendez-vous des Porte-drapeaux sur le parvis
de l'Eglise Saint-Jacques à 9h35 - M. BOY